

Compte-rendu sommaire

Présents : Monsieur GUDIN, Madame HUGUET, Madame BILLARD, Monsieur LE METTE, Monsieur VAURY, Madame SOUBIEUX, Madame TOURNE, Monsieur ROYER, Monsieur PAVIOST, Madame SAUNIER, Monsieur MALON, Monsieur MAISONS, Monsieur SALLE, Madame DURANTE, Monsieur JACQUET.

Absent(es) excusé(es) : Madame CLEMENT (donne pouvoir à Madame SAUNIER), Madame TROUVE (donne pouvoir à Madame SOUBIEUX), Madame GUERIN (donne pouvoir à Monsieur JACQUET), Monsieur NASSIVET.

Secrétaire de séance : Madame DURANTE.

Les membres présents adoptent le compte rendu de la séance précédente.

01) Voirie d'accès Centre de Secours : choix des entreprises

Monsieur le Maire présente le rapport de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 27 juillet 2015 relatif au marché pour les travaux de voirie- réseaux secs (lot n°1) et réseaux d'eaux usées et d'eau potable (lot n°2) pour le nouveau Centre de Secours. Dix entreprises ont présenté une offre pour le lot n°1 et neuf entreprises pour le lot n°2.

Conformément à l'article 28 du Code des Marchés publics et, APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **retient** pour le lot n°1 : l'entreprise PASTEUR TP – variante 2 dont l'offre s'élève à 86 006,04€ TTC (quatre-vingt-six mille six euros et quatre centimes).
- **retient** pour le lot n°2 : l'entreprise SOGEA – variante dont l'offre s'élève 41 748,60€ TTC (quarante et un mille sept-cent-quarante-huit euros et soixante centimes).
- **autorise** le Maire à signer toutes pièces relatives à ce marché.

02) Réévaluation des loyers communaux

Conformément à l'article 35 de la loi n° 2005-841 et,

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **fixe** le loyer mensuel du logement communal F3 sis au 26, rue de Chartres (appartement n°1) à compter du 1^{er} juillet 2015.

03) Personnel de la Fonction Publique Territoriale

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un adjoint d'animation de 2^{ème} classe titulaire à temps complet, est en mise en disponibilité pour convenances personnelles depuis le 1^{er} janvier 2012 et que, suite aux commissions Personnel et Sport, un nouvel agent va être recruté à 35h00 à compter du 1^{er} septembre 2015 sur un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe.

Afin d'éviter de multiplier les postes, Monsieur le Maire propose de déclarer ce poste vacant afin de pouvoir l'attribuer au nouvel agent en septembre.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **déclare** un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe vacant à compter du 1^{er} août 2015.

04) Mise en non-valeur

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **admet** en non-valeur sur le budget 2015 de la caisse des écoles les dettes d'un montant de 183,89€ (cent-quatre-vingt-trois euros et quatre-vingt-neuf centimes).

05) Affaires diverses

a) Grosses réparations de voirie

Monsieur le Maire présente le rapport de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 3 août 2015 relatif au marché de grosses réparations de voirie.

Conformément à l'article 28 du Code des Marchés publics, l'entreprise EUROVIA a été choisie suite à son offre d'un montant de 25 968,00€ TTC.

b) Banque Alimentaire

Suite à un courrier de la Banque Alimentaire du Loiret, Monsieur le Maire propose aux Conseillers d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500,00€.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **attribue** une subvention exceptionnelle d'un montant de 500,00€ (cinq cent euros) à la Banque Alimentaire du Loiret.

c) 16 août

Monsieur le Maire informe les Conseillers qu'à l'occasion de la commémoration de la libération d'ARTENAY, un camp militaire, exposant des véhicules et du matériel de la 2nde Guerre Mondiale, sera installé aux abords du Moulin les 15 et 16 août.

d) Tour du Loiret des Ancêtres Automobiles

Monsieur le Maire informe les Conseillers que le Tour du Loiret des Ancêtres Automobiles, mettant à l'honneur des véhicules d'avant-guerre, s'arrêtera le dimanche 13 septembre 2015 à ARTENAY pour un vin d'honneur.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h15.